

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche Scientifique et de l'Innovation



Université Gamal Abdel Nasser
de Conakry

STRATEGIE REGIONALE DE L'UNIVERSITE

2023-2027

MAI 2023



WORLD BANK GROUP



AKM

Table des matières

PRESENTATION	3
(1) Le Projet	3
(2) L'Institution d'accueil	3
MOT DU RECTEUR.....	4
A. PRESENTATION DE L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER	6
B. NOTE EXPLICATIVE DE LA STRATEGIE REGIONALE	8
C. INTRODUCTION.....	10
D. METHODOLOGIE.....	11
E. MISSIONS	12
F. VISION.....	12
G. VALEURS.....	12
H. DIAGNOSTIC.....	13
1.1. DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA GOUVERNANCE.....	13
1.1.1. Les forces.....	13
1.1.2. Les faiblesses	13
1.2. DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA FORMATION	14
1.2.1. Les forces.....	14
1.2.2. Les faiblesses	14
1.3. LE DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	15
1.3.1. Les forces.....	15
1.3.2. Les faiblesses	15
I. AXE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE	16
OBJECTIF 1 : DYNAMISER LES ACCORDS DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE ET DES PARTENARIATS AU NIVEAU RÉGIONAL.....	16
OBJECTIF 2 : FAVORISER LES ECHANGES ET LA MOBILITÉ INTER-UNIVERSITAIRE DANS LA REGION AFRICAINE	17
OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION ET DE RECHERCHE	17
OBJECTIF 4 : ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'UGANC EN AFRIQUE.....	18
OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS NON NATIONAUX DANS LA VIE UNIVERSITAIRE.....	18
J. BUT DE LA STRATEGIE REGIONALE	19
K. RESULTATS ATTENDUS DE LA STRATEGIE REGIONALE.....	19
L. CADRE DE MISE EN ŒUVRE AVEC BUDGET	21
Annexe 01 : Présentation de l'offre de Formation de l'Université.....	26

PRESENTATION

(1) Le Projet.

<u>Identification du projet</u> :	Projet CEA Impact
<u>Sous-composante du jalon</u> :	RLD 7. 1 (sous-composante n°1)
<u>Objet de la sous-composante</u> :	Elaboration, validation et pilotage de la Stratégie Régionale
<u>Jalon du projet</u> (ILD 7) :	Indicateurs Liés au Décaissement n°7
<u>Élément de la sous-composante</u> :	Stratégie Régionale de l'Institution d'accueil

(2) L'Institution d'accueil.

Identification de l'Institution d'accueil :	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
Sigle :	UGANC
Statut de l'Institution d'accueil :	Etablissement Public à vocation scientifique et culturelle
Date de création de l'Institution d'accueil :	1962
N° d'acte de Création :	DECRET N°402/PRG/SGG DU 18 DECEMBRE 1965, PORTANT CREATION DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE CONAKARY, MODIFIE PAR L'ORDONNANCE N°061/PRG/SGG/89 DU 27 SEPTEMBRE 1989, PORTANT CREATION DES UNIVERSITES GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY ET JULIUS NYERERE DE KANKAN
Domaine de l'Institution d'accueil :	Sciences, techniques, technologie
Nombre de facultés :	5
Nombre de départements :	25
Nombre d'étudiants :	5202
Adresse de l'Institution d'accueil :	Landréyah, C/Dixinn, Conakry, BP 4711 Conakry - Site web www.uganc.edu.gn Email info@uganc.edu.gn - Tél. (+224) 625663590

MOT DU RECTEUR

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) à travers différents stades de son évolution cumule plus de six décennies d'existence au service de la communauté. Durant toutes ces années, elle a contribué, de manière significative, au développement des ressources humaines dans le domaine des sciences médicales, des sciences de l'ingénierie, des sciences fondamentales et appliquées entre autres.

L'UGANC reste toutefois confrontée à un énorme défi d'adaptation au contexte socioprofessionnel actuel et d'ouverture à l'environnement continental pour répondre aux besoins du marché de l'emploi, assurer un service adéquat à la société et intégrer pleinement la communauté scientifique régionale et mondiale.

Tenant compte de cet enjeu lié à son positionnement stratégique à l'échelle régionale et à la demande croissante en formations innovantes, il y a urgence de projeter son développement dans l'avenir.

De toute évidence la réalisation de la stratégie régionale de l'université permettra d'accroître la coopération avec les universités des pays de la région ouest-africaine favoriser la mobilité et les échanges en ressources humaines (enseignants, étudiants, personnel administratif) autour d'approches novatrices et structurantes en matière d'enseignement, de recherche et de gouvernance.

Cohérente avec les orientations de l'enseignement supérieur en Guinée et prenant appui sur le talent et l'engagement extraordinaire des membres de son corps enseignant et étudiant, mais aussi de son personnel administratif, cette stratégie régionale va positionner adéquatement et durablement l'UGANC face aux nombreux enjeux qui jalonnent sa marche irrésistible vers l'excellence.

Il est important dans cette entreprise de s'adosser sur les acquis et de statuer sur les directions que l'Université doit emprunter pour perpétuer son évolution et son développement scientifique et institutionnel.

La stratégie régionale de notre institution couvrira la période 2023-2027 et matérialise au niveau régional, la vision stratégique de l'UGANC déclinée dans son plan stratégique 2023-2027. A ce titre, les autorités de l'UGANC s'engagent à accompagner efficacement la mise en œuvre de cette stratégie régionale en soutenant la créativité et les synergies nécessaires au rayonnement régional de l'institution.

Conscient de l'intérêt et de l'importance d'une influence régionale effective, la stratégie régionale institutionnelle de notre université se veut être un appui solide pour les enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels techniques et administratifs, et les étudiants qui partent de l'UGANC ou y arrivent.

Pour conduire cette stratégie régionale, l'UGANC a mis en place un Comité de Pilotage dynamique composé d'experts dévoués, engagés à œuvrer sans relâche pour renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'UGANC et assurer durablement son rayonnement régional et continental.

Il nous plaît de réitérer notre reconnaissance envers les collaborateurs et partenaires pour leur enthousiasme et leur assistance tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la présente stratégie régionale de notre institution.

Nous exprimons toute notre gratitude envers l'Association Africaine des Universités (AUA), la Banque Mondiale et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche

scientifique et de l'innovation (MESRSI) pour la création d'un cadre propice au développement de notre université sur le plan régional.

Tous, ensemble, pour que le succès de l'UGANC soit à la mesure de nos attentes.

Pr Alpha Kabinet KEITA.



A. PRESENTATION DE L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est la première université et de loin, la plus importante université en République de Guinée en termes d'étendue, de capacités institutionnelles et d'accueil et sur le plan académique.

A-1. Organisation Administrative

L'administration de l'UGANC comprend d'une part, les organes délibérants que sont le Conseil d'Administration et le Conseil d'Université et, d'autre part, un organe de direction qui est le Rectorat. Celui-ci est composé du Recteur assisté de deux (2) Vice-Recteurs (Etudes et Recherche), d'un Secrétariat général et des services d'appui administratif et technique.

A-2. Organisation Académique

Pour être un levier du développement socio-économique de la Guinée, l'UGANC a mis l'accent sur plusieurs parcours pertinents de formation et donnant lieu à de meilleures chances d'emplois pour les jeunes. Il s'agit pour l'Université, en définitive, de rester solidement ancrée dans la société et d'assurer l'employabilité de ses diplômés.

L'offre de formation se résume actuellement en 64 programmes dont 44 programmes de formations initiales et de courte durée (licence, Doctorat d'Etat, Diplômes interuniversitaires, Diplômes d'études spécialisées), neuf (9) programmes de Masters, et 11 programmes de Doctorat (PhD). Ces programmes sont abrités par cinq (5) facultés et instituts comprenant l'Institut Polytechnique, l'Institut des Chemins de Fer, la Faculté des Sciences, la Faculté des sciences et techniques de la santé, le Centre Informatique, et deux écoles doctorales dont l'Ecole Doctorale Sciences et Techniques (EDST) et l'Ecole Doctorale Sciences de la Vie, Santé et l'Environnement (EDSVSE) (Annexe 01).

L'environnement de l'université comprend également plusieurs autres instituts et centres de recherche dont : l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme (ISAU), le Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement (CERE), le Centre de Recherche en Gestion des Déchets (CREGED), le Centre de Recherche et de Valorisation de l'Aulacodiculture (CREVAT), le projet d'Etudes et de Recherche sur les Technologies Endogènes en Guinée (PERTEGUI), Man and Biosphère (MAB), l'Institut de Recherche et Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG), l'Institut Confucius, le Centre de Recherche et de Formation en Infectiologie de Guinée (CERFIG), le Centre d'Excellence Africain pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), le Centre de Recherche en Virologie de Guinée (CRVG), le Centre de Recherche Scientifique Conakry Rogbané (CERESCOR), l'institut de Recherche et de Biologie Appliquée de Guinée (IRBAG) et l'Herbier National de Guinée (HNG).

Pour assurer l'enseignement et la recherche l'Université dispose d'un corps professoral composé de 462 enseignants-chercheurs permanents. Au courant de l'année universitaire 2021-2022, 5607 étudiants se sont inscrits dont 1793 filles.

L'UGANC, fidèle à la tradition panafricaniste de la Guinée, accueille des étudiants de plusieurs nationalités dans ses programmes de formation initiale, continue et post-universitaire. Il s'agit notamment des ressortissants des pays suivants : Comores, Niger, Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Tchad, Mali et Burkina Faso.

A-3. Organisation Infrastructurelle

Située au cœur la capitale Conakry et à cheval entre le centre administratif et les quartiers périphériques, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est bâtie sur une superficie 26,24 hectares, réparties en trois (3) campus dont le campus principal qui abrite le Rectorat et le Campus Hadja Mafory Bangoura qui abrite le CEA-PCMT.

L'UGANC compte 62 bâtiments pour 106 salles de classe, 20 amphithéâtres, 46 laboratoires, 20 salles informatiques, 11 ateliers, six (6) bibliothèques spécialisées, une (1) bibliothèque universitaire, 149 bureaux, trois (3) salles de professeurs, 28 groupes de toilettes, un (1) hôtel universitaire, un (1) centre de calcul, un (1) centre médical, une (1) salle des fêtes, un (1) garage mécanique et deux (2) magasins. A cela s'ajoutent des restaurants, des infrastructures sportives et culturelles (deux terrains de football, un terrain de basket-ball, un terrain de volley-ball, une piscine, etc.).

B. NOTE EXPLICATIVE DE LA STRATEGIE REGIONALE

L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) s'est dotée en 2022 de son plan stratégique quinquennal 2023-2027. Ce plan stratégique, élaboré suite à un processus participatif et inclusif, a été présenté aux parties prenantes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Guinée, lors de la cérémonie de clôture du projet INDIGO et validé par le Conseil de l'Université

Ce plan stratégique dont l'élaboration marque la volonté ferme des autorités universitaires de faire de l'UGANC une université innovante, performante et ouverte à l'extérieur, se décline en cinq (05) orientations stratégiques prioritaires :

- l'amélioration de la gouvernance pour une gestion efficiente et efficace dans l'optique d'un développement durable ;
- la promotion d'un enseignement de qualité adapté au marché de l'emploi ;
- le développement d'une culture de la recherche et de l'innovation permettant de répondre aux besoins de la société ;
- le renforcement du service à la communauté pour un meilleur impact ;
- la consolidation de la coopération universitaire, gage de l'ouverture de notre institution vers ses pairs de l'Afrique et du monde et donc, de la mobilité et des échanges interuniversitaires.

Ce cinquième axe de notre plan stratégique souligne l'importance de la place que réserve l'UGANC à l'internationalisation de ses formations et de sa recherche.

Pour réaliser cette ambition d'internationalisation, et plus particulièrement dans la région Africaine, l'UGANC adopte la présente stratégie régionale institutionnelle qui se décline en un seul et unique axe : « l'ouverture ».

Cinq (05) objectifs s'attachent à ce plan d'ouverture régionale.

Il s'agit de dynamiser les accords de coopération interuniversitaires et les partenariats au niveau régional (objectif n°1), favoriser les échanges et la mobilité interuniversitaire régionale (objectif n°2), développer des programmes régionaux de formation et de recherche (objectif n°3), accroître la visibilité et l'attractivité de l'UGANC en Afrique (objectif n°4) et, enfin, promouvoir et soutenir l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle de ses étudiants en Guinée et dans la sous-région (objectif n°5).

La gestion de la stratégie régionale de l'UGANC est confiée à un comité de pilotage mis en place par une décision rectorale en date du 02 mai 2023¹.

Les missions assignées à ce comité de pilotage sont entre autres :

- l'élaboration de la stratégie régionale ;
- l'organisation de l'atelier de validation de la stratégie régionale ;
- le suivi de toutes activités en rapport avec la stratégie régionale .

D'une manière générale, il est chargé de piloter tout le processus lié à la stratégie régionale durant le cycle de sa vie, et à ce titre, réalisera le pilotage et le suivi opérationnels, des délais, du budget et de la gestion des ressources. Il en constitue en définitive, l'organe de gestion.

¹ Décision N°043/UGANC/RECT du 02 mai 2023, portant création du comité de pilotage de la stratégie régionale de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Il est présidé par la Directrice du service des Relations Extérieures, de la Coopération Universitaire, Scientifique et Technique (RECUST) de l'UGANC et composé du Conseiller Juridique (rapporteur), du Directeur de la Cellule Assurance Qualité, du Secrétaire Général du Syndicat des enseignants-chercheurs et chercheurs, de la Directrice de l'Administration de la Cité et du Président du Conseil des étudiants de l'UGANC.

C. INTRODUCTION

Depuis sa création, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) développe une stratégie d'ouverture à l'internationale qui demeure parmi les orientations prioritaires de l'institution.

La stratégie de coopération de l'UGANC est axée sur l'établissement et/ou la consolidation de partenariats institutionnels privilégiés et durables à travers le monde.

Elle se traduit :

- par le renforcement de la mobilité des enseignants et le développement d'une offre de formation plurilingue ;
- l'encouragement de la mobilité du personnel dans une optique d'internationalisation des différents services qui composent l'institution ;
- l'accroissement de la mobilité internationale des étudiants, pour leur permettre non seulement d'étoffer leurs compétences transversales, académiques, linguistiques et interculturelles mais aussi pour leur garantir un meilleur accès au marché de l'emploi en Guinée et à l'étranger.

L'UGANC entend participer à la construction de l'espace global de l'enseignement supérieur et de la recherche en articulant sa politique régionale autour des cinq axes prioritaires mentionnés ci-haut.

L'objectif est que chaque année, de plus en plus d'étudiants et d'enseignants partent en mobilité d'études à l'étranger durant leur parcours universitaire/post-universitaires, notamment dans la sous-région et se confrontent ainsi à de nouvelles méthodes d'enseignement, améliorent leur profil international, se dotent de compétences linguistiques supplémentaires et développent des capacités d'adaptation dans un environnement interculturel.

La mobilité étudiante peut s'effectuer à partir de la deuxième année de Licence, ainsi qu'en Master et en Doctorat. Il est à noter cependant qu'un étudiant n'est autorisé à partir en mobilité qu'une seule fois par cycle.

La mobilité régionale concerne également le personnel de l'établissement : les enseignants, pour une mobilité d'enseignement, de recherche ou de formation (professeurs invités, professeurs en mobilité) ; le personnel administratif, pour une mobilité de formation et d'échange d'expérience.

Ainsi, le développement de programmes attractifs permettant de favoriser l'accueil d'étudiants internationaux demeure au cœur de la stratégie régionale de l'institution.

C'est pourquoi, depuis l'ouverture du Centre d'Excellence d'Afrique pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT), grâce à l'appui de la Banque Mondiale, les autorités universitaires souhaitent renforcer le volet sous régional et en faire une pierre angulaire de tous les programmes de formation et de recherche afin de leur donner plus d'envergure et ainsi renforcer l'attractivité de notre université sur la scène sous régionale et internationale.

D. METHODOLOGIE

Suivant la logique du plan stratégique 2023-2027 de l'Université, la présente stratégie régionale a été rédigée puis validée au terme d'un processus qui a connu la participation et l'implication des différentes composantes de notre système institutionnel de formation et de recherche.

Après une réunion de cadrage entre le CEA-PCMT de l'Université et l'équipe de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'UGANC le 18 avril 2023, un comité de travail restreint a été mis en place pour entamer les travaux de rédaction de la stratégie régionale. Ce comité restreint était composé du Directeur de la CIAQ (Point focal de l'ILD 7), de la Directrice du RECUST, du Conseiller Juridique, la Directrice du service de l'Administration de la Cité, du représentant des étudiants et de l'équipe du CEA-PCMT. Ce comité s'est réuni le mardi 25 avril 2023 et a élaboré un questionnaire portant sur « état des lieux et évaluation des besoins » dans les domaines de la coopération interuniversitaire, de la mobilité et des partenariats. Toutes les composantes de l'Université ont ensuite été invitées à renseigner ce questionnaire. Cette démarche, appuyée par la revue des stratégies régionales disponibles en ligne², a fourni des données qui ont permis la tenue des travaux d'élaboration de la stratégie régionale en comité restreint, du 27 au 30 avril 2023 au rectorat de l'Université.

En outre, les participants ont conduit des réflexions sur les thématiques suivantes :

- La redynamisation de la coopération interuniversitaire à l'échelle du continent africain ;
- L'encouragement de la mobilité par l'initiation et/ou la participation à la formation et à la recherche en réseaux au niveau régional ;
- La régionalisation des offres de formation ;
- La mise en place d'un dispositif favorable à l'intégration des étudiants étrangers dans la vie et leur insertion professionnelle.

Ces réflexions ont notamment permis de dresser l'état des lieux, consolider l'évaluation des besoins et fixer les objectifs clefs assortis d'actions et de sous actions/activités.

A l'issue de ces travaux, le comité de pilotage a rédigé le draft à soumettre à la validation des parties prenantes lors de l'atelier de validation.

Suite aux recommandations du comité de travail restreint, Monsieur le Recteur de l'UGANC a procédé à la mise en place d'un comité de pilotage suivant la décision N°043/UGANC/RECT du 02 mai 2023. Ce comité de pilotage est chargé, dans un premier temps, de coordonner l'élaboration de la stratégie sous la responsabilité de la Directrice des Relations Extérieures, de la Coopération Universitaire, Scientifique et Technique.

Ainsi, le comité a planifié et organisé l'atelier de validation avec les parties prenantes le 04 mai 2023 dans la salle de réunion du CEA-PCMT.

² Les stratégies régionales ou internationales de l'UFHB (CI), de l'UCAD (Sénégal), de la CBLT (Union Africaine), etc.

E. MISSIONS

Les missions actuelles de notre université ont été initialement fixées par le décret n° 402/PRG du 18 décembre 1965, portant création de l'Institut Polytechnique de Conakry (IPC). Elles furent ensuite déclinées, d'une part, par l'ordonnance n° 061/PRG/SGG/89 du 27 septembre 1989 qui a modifié le décret 402 et érigé l'institution mère en une université à part entière (Université Gamal Abdel Nasser de Conakry). D'autre part, elles ont été reprises et renforcées par le décret n°175/PRG/SGG du 27 septembre 1989. Celui-ci fixe le statut actuel de l'Université et lui assigne les missions suivantes³ :

- assurer la formation universitaire et postuniversitaire en fonction des besoins déterminés par le plan de développement économique et social du pays ;
- participer au développement de la recherche scientifique, à la vulgarisation des résultats de recherche, l'innovation et à l'acquisition des technologies ;
- contribuer au développement et à la promotion des activités culturelles, sportives et socio-éducatives, à l'intention du personnel et des étudiants ;
- promouvoir le développement du pays en général et de la zone d'implantation en particulier en collaborant activement avec l'environnement économique et social (collectivités décentralisées, entreprises, services, associations, etc.) dans la réalisation des projets et programmes d'intérêt collectif ;
- développer des échanges et partenariats avec des acteurs socio-économiques, des institutions d'enseignement et de recherche en Guinée, en Afrique et dans le monde.

F. VISION

La vision de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est d'être une université d'excellence, compétitive et innovante au service du développement socio-économique, de l'équilibre environnemental en Guinée et ouverte à la sous-région, au continent et au monde.

G. VALEURS

Les valeurs cultivées par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry se résument en l'acronyme « CCIEE » qui signifie :

- ✓ « C » comme COLLÉGIALITÉ impliquant le respect, le partage et assurant la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes.
- ✓ « C » comme CRÉATIVITÉ consistant à faire preuve d'audace, à innover et oser emprunter des chemins originaux ainsi qu'à imaginer des solutions nouvelles et originales.

³ Chapitre 2, article 4 du décret 175

- ✓ « I » comme INTÉGRITÉ impliquant transparence et conduite responsables en matière de gestion, d'enseignement, de recherche, d'innovation, de direction pédagogique, de services à la collectivité et à la région.
- ✓ « E » comme ENGAGEMENT nécessitant une implication active de l'ensemble des acteurs de l'université les uns vis-à-vis des autres, et,
- ✓ « E » comme EXCELLENCE appelant au travail acharné, à la rigueur et à la qualité en matière de gouvernance, d'enseignement, de recherche et d'innovation pour une large ouverture.

H. DIAGNOSTIC

Dans le cadre de la présente entreprise, le diagnostic de notre université s'est focalisé sur un (1) axe thématique : le rôle de l'UGANC dans le développement de la coopération régionale institutionnelle. Ce rôle a été interrogé sur le plan de la gouvernance, de la formation, de la recherche et de l'innovation.

1.1. DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA GOUVERNANCE.

1.1.1. Les forces

La première force que le diagnostic de la gouvernance révèle est d'ordre réglementaire. En effet, la 5^{ème} mission expressément assignée à l'Université consiste à « **développer des échanges et partenariats avec des acteurs socio-économiques, des institutions d'enseignement et de recherche en Guinée, en Afrique et dans le monde** ».

L'ambition de l'UGANC, pour construire des pôles d'excellence en formation, recherche et innovation, a conduit les responsables de l'Université à engager, sans tarder, une réflexion pour définir les voies et moyens pour s'inscrire dans une dynamique d'amélioration. Cette dynamique du changement, encouragée par la volonté du leadership, est confortée par une autonomie administrative et financière de l'Université.

Marquée par des réformes importantes, cette autonomie s'est déjà traduite par la création d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), d'un Centre d'Excellence Afrique, d'un Service Juridique et par la formation d'une partie du personnel d'encadrement pédagogique, académique et administratif pour d'une part, répondre au souci d'une bonne gouvernance universitaire et d'autre part, garantir le respect d'une ouverture performante à l'Afrique et au monde.

1.1.2. Les faiblesses

Le catalogue du cadre global de coopération de notre université affiche un tableau peu fourni en termes de coopération à l'échelle du continent africain, ce, contrairement à la coopération internationale qui se multiplie de plus en plus⁴. Cela est imputable au manque jusque-là d'une véritable stratégie régionale en matière de formation et de recherche/innovation, de mobilité des enseignants-chercheurs et chercheurs, à l'absence de politique d'attractivités des étudiants étrangers et à l'absence étonnante

⁴ L'UGANC a signé plusieurs accords de coopération avec les universités ou institutions françaises, chinoises, brésiliennes, turques, ... entre janvier 2021 et février 2023.

d'un réseau africain de coopération et partenariat créé à l'initiative ou avec la participation de l'Université.

A date, l'UGANC n'a signé que sept (7) accords de coopération avec les universités de quatre (4) pays africains, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Accords de coopération signés par l'UGANC

N°	Université partenaire	Pays	Date de signature
1	Ecole Supérieure multinationale des télécommunications (ESMT – DAKAR)	Sénégal	15/01/2012
2	Université Senghor d'Alexandrie	Egypte	10/05/2017
3	Université Sfax	Tunisie	12/02/2018
4	IBDL (International Business Driving Licence)	Egypte	16/03/2018
5	Université El Manar	Tunisie	22/08/2022
6	Université Amadou Mahtar Bow	Sénégal	20/12/2022
7	Université Felix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	11/05/2023

1.2. DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA FORMATION

1.2.1. Les forces

La qualité de formation offerte par l'UGANC rend ses étudiants, en général, très attachés à leurs études et très ambitieux pour le niveau le plus élevé de diplomation, ce qui constitue un facteur majeur de motivation. Ceci, ajouté à certains points forts de la gouvernance peut contribuer à améliorer considérablement la réussite des apprenants et la qualité des formations.

Il faut ajouter à ce tableau trois points forts qui méritent d'être soulignés :

- un ratio moyen d'encadrement pédagogique relativement satisfaisant ;
- les programmes d'enseignement achevés durant l'année universitaire dans la majeure partie du temps ;
- La volonté du leadership des autorités universitaires pour aller vers la digitalisation.

1.2.2. Les faiblesses

Notre université ne dispose quasiment pas de plan d'internationalisation de ses programmes de formation. Ajouté à cela le faible usage des TICs dans l'enseignement, la qualité des enseignements et des formations se trouve négativement impactée.

L'insuffisance de mutualisation des moyens matériels et une faible collaboration entre les composantes de l'UGANC, constituent une difficulté dans l'application des

prescriptions du système LMD, et contribue à une augmentation des taux d'échec et d'abandon des étudiants.

Par ailleurs, le manque de laboratoires modernes adéquats à la formation et à la recherche, l'inadéquation entre l'offre de formation et le marché de l'emploi, le manque d'informations statistiques sur le marché de l'emploi et sur l'insertion des diplômés, altèrent la pertinence des offres de formation et sont à corriger de toute urgence.

Au niveau des langues, il est important de constater la faible maîtrise des langues étrangères vivantes par nos étudiants et encadreurs, ce qui constitue un handicap pour la compréhension des cours, pour la communication (exposés, soutenances, rédaction de mémoires, etc.), pour la documentation et la recherche documentaire.

1.3. LE DIAGNOSTIC DE L'AXE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

1.3.1. Les forces

Les enseignants-chercheurs ont toujours accordé une grande importance à la recherche. Les résultats obtenus par certains enseignants-chercheurs impliqués dans les unités de recherche, sont en constante croissance. Ces productions figurent toutes dans des revues internationales à comité de lecture.

L'organisation et la structuration de la recherche scientifique suivent une dynamique croissante : deux (2) écoles doctorales avec dix (10) programmes de formations ont été mises en place.

L'UGANC soutient la mobilité des chercheurs et accompagne l'organisation de séminaires et colloques scientifiques locaux et internationaux.

1.3.2. Les faiblesses

Le taux d'engagement des acteurs pour la recherche scientifique reste faible, compte tenu des moyens limités (matériels, financiers, contrats insuffisants) et d'une motivation insuffisante.

Bien qu'elle ne soit pas un facteur limitant pour réaliser des travaux de recherche, l'insuffisance des plateaux techniques est à déplorer fortement, compte tenu du fait que l'UGANC reste ainsi limitée quant à la contribution de ses chercheurs dans la recherche-développement et l'innovation. Il faut ajouter par ailleurs que dans certaines situations l'espace physique n'est pas aménagé et/ou le matériel sommaire est insuffisant.

Parmi les faiblesses, trois (3) d'entre elles méritent également d'être notées :

- l'absence de fonds pour la recherche à l'université ;
- l'insuffisance d'équipement de laboratoire de recherche ;
- les enseignants-chercheurs, pour la plupart jeunes, n'ont pas l'expérience et les compétences rédactionnelles suffisantes pour soumettre des projets en réponse aux appels à projet internationaux.

I. AXE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie régionale institutionnelle, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry indexe un seul axe stratégique inspiré de son plan stratégique 2023-2027 : « *Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution* ».

Pour relever ce challenge, cinq (05) objectifs clefs s'attachent à la présente stratégie régionale institutionnelle :

- ✓ Objectif 1 : dynamiser les accords de coopération interuniversitaire et les partenariats au niveau régional ;
- ✓ Objectif 2 : favoriser les échanges et la mobilité interuniversitaire régionale ;
- ✓ Objectif 3 : favoriser le développement des programmes régionaux de formation et de recherche ;
- ✓ Objectif 4 : accroître la visibilité et l'attractivité de l'UGANC en Afrique ;
- ✓ Objectif 5 : promouvoir et soutenir l'intégration des étudiants non nationaux dans la vie universitaire et favoriser leurs insertions socio-professionnelles en Guinée.

Pour atteindre ces objectifs, l'UGANC compte les traduire en actions/activités affectées à des résultats attendus précis, déclinés dans un plan d'action opérationnel cohérent, réaliste et dynamique.

OBJECTIF 1 : DYNAMISER LES ACCORDS DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE ET DES PARTENARIATS AU NIVEAU RÉGIONAL

Trois (3) actions majeures, chacune décomposée en de sous actions concourront à l'atteinte de cet objectif. Il s'agit de :

1.1. Action n°1 : Développer les conventions de coopération régionale

Cette action se décompose en deux (02) sous activités motrices :

1.1.1. Réviser les sept (7) accords de coopération interuniversitaire existants ;

Prendre contacts et organiser des visites et/ou missions de prospection en vue de l'établissement de relations de coopération avec les universités des pays limitrophes et au-delà, notamment le Libéria (University of Liberia), la Sierra Léone (the University of Sierra Leone), le Mali (Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako), le Ghana (University of Ghana), le Sénégal (Université Cheick Anta Diop de Dakar), Côte d'Ivoire (Université Félix Houphouët-Boigny) ; la Gambie (University of the Gambia), le Burkina Faso ('Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-ZERBO « UO1Pr-JKZ »).

1.1.2. Organiser des missions d'évaluation d'impact des accords de coopération déjà signés en vue de les consolider dans les pays des universités partenaires ;

- 1.2. Action n°2 : Développer des partenariats avec des institutions et des entreprises dans la sous-région ;
 - 1.2.1. Élaborer un plan de prospection des institutions régionales et des entreprises et signer des accords de coopération avec elles ;
- 1.3. Action n°3 : Vulgariser les contenus des accords déjà établis.
 - 1.3.1. Constituer des comités paritaires d'élaboration et de suivi des plans d'action relatifs aux accords signés ;
 - 1.3.2. Mettre en place un comité paritaire d'élaboration du plan d'action et de suivi des accords ;

OBJECTIF 2 : FAVORISER LES ECHANGES ET LA MOBILITÉ INTER-UNIVERSITAIRE DANS LA REGION AFRICAINE

Ce second objectif de notre stratégie régionale s'articulera autour de deux (2) actions à savoir :

- 2.1. Action n°1 : accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et du personnel administratif.
 - 2.1.1. Dynamiser la sous-section en charge des questions de mobilité et échanges avec les universités partenaires ;
 - 2.1.2. Instituer un fonds dédié à la mobilité et aux échanges des étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs ;
 - 2.1.3. Organiser des missions d'enseignement et de recherche dans les institutions d'enseignement et de recherche visées à l'action n°1 de l'objectif 1.
- 2.2. Action n°2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales et internationales ;
 - 2.2.1. Assurer une veille stratégique sur les opportunités de bourses de mobilité en Afrique ;
 - 2.2.2. Créer une fenêtre d'informations et d'échanges sur les offres de bourses de mobilité/échanges disponibles au plan régional ;
 - 2.2.3. Initier la signature de conventions d'attribution de bourses de mobilité/échanges régionale avec des partenaires visés aux 1.1.1. et 1.1.2 de l'objectif n°1.

OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Conséquence des objectifs n°1 et n°2 ci-dessus, cet objectif sera dédié à la promotion des programmes de formation et de recherche ciblées en fonction des offres de l'Université. Cette action unique déploiera quatre (4) sous actions.

- 3.1. Action unique : Promouvoir les programmes de formation et de recherche ciblés ;
- 3.1.1. Sensibiliser et soutenir la participation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université aux concours d'agrégation du CAMES. Cela aura pour effet de favoriser la constitution d'une masse critique d'un corps professoral de rang magistral qui, à son tour, permettra d'augmenter l'attractivité de l'Université mais également le développement de programmes d'échanges avec les pairs de la sous-région
- 3.1.2. Modéliser un mécanisme administratif de régionalisation des formations dans les spécialités qui attirent le plus d'étudiants étrangers (comme par exemples les masters en infectiologie et en santé publique) ;
- 3.1.3. Adhérer aux offres de formation régionales disponibles sur l'environnement et les énergies renouvelables ou en créer en collaboration avec des universités partenaires ;
- 3.1.4. Adhérer aux offres de formation régionales disponibles sur la conservation de la biodiversité dans les régions de savane ou en créer en collaboration avec des universités partenaires.

OBJECTIF 4 : ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'UGANC EN AFRIQUE

Quatre (4) axes d'actions contribueront à l'atteinte de cet objectif. Ce sont :

- 4.1. Action n°1 : Mettre en œuvre un plan de communication institutionnelle sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats ;
- 4.2. Action n°2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales ;
- 4.3. Action n°3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (journées scientifiques, colloques, séminaires...) ;
- 4.4. Action n°4 : Soumettre l'institution et les offres de formation à l'accréditation et l'habilitation internationales.

OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS NON NATIONAUX DANS LA VIE UNIVERSITAIRE

Il s'agira de mettre en place un dispositif qui facilite l'intégration des étudiants étrangers de l'Université. L'action se traduira par cinq (5) sous actions.

- 5.1. Action unique : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants étrangers.
- 5.1.1. Ouvrir un guichet spécial dédié à l'accueil et aux formalités d'inscription des étudiants étrangers ;
- 5.1.2. Instituer une journée d'accueil des étudiants étrangers ;

5.1.3. Ouvrir un centre intégré d'apprentissage des langues étrangères et de la langue française ;

5.1.4. Initier des conventions de stages/emplois pour les étudiants étrangers avec les entreprises/sociétés partenaires locales ;

5.1.5. Impliquer les conseils communaux (mairies) pour faciliter l'intégration des étudiants/apprenants non nationaux.

5.1.6. Offrir des logements adéquats aux étudiants étrangers au sein de l'UGANC.

J. BUT DE LA STRATEGIE REGIONALE

But de la stratégie régionale de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry est de renforcer l'environnement institutionnel et académique de l'institution pour favoriser l'ouverture de ses activités à l'échelle du continent africain.

K. RESULTATS ATTENDUS DE LA STRATEGIE REGIONALE

Conformément au résultat lié au décaissement (RLD) 7.1, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry conçoit et déploie la présente stratégie régionale significative pour améliorer son impact régional.

Pour y parvenir, la Direction du RECUST en charge des relations internationales au sein de notre Université, appuyée par le reste du Comité de Pilotage, aura la responsabilité d'accompagner la stratégie régionale de l'institution et de contribuer à la mise en œuvre des orientations définies par l'UGANC.

Elle et le Comité travailleront en étroite collaboration avec les autres composantes de l'Université afin de mettre à la disposition des étudiants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs ou des universités et organisations partenaires les services suivants :

- L'élaboration et le suivi des accords de coopération avec les universités partenaires ;
- La coordination de la mobilité entrante : accueil, accompagnement spécifique des enseignants-chercheurs, chercheurs et des étudiants dans le cadre des programmes d'échanges ;
- La coordination de la mobilité sortante : diffusion et traitement de l'information relative aux échanges et coopérations internationales pour les enseignants-chercheurs, chercheurs et les étudiants d'échanges ;
- Le développement d'une politique de bourses de mobilités régionales grâce à l'appui technique et financier des partenaires ;
- La gestion financière des projets de recherche liés à la coopération ;
- La mobilité et à la gestion des subventions allouées au titre des partenariats de l'Université ;

Tout ce processus va permettre de formaliser et d'assurer le suivi de plus de 50 accords avec des universités en Afrique d'une part, avec des entreprises, des collectivités locales, des fondations, des ONG du continent d'autre part.

L. CADRE DE MISE EN ŒUVRE AVEC BUDGET

Objectifs	Actions	Sous-Actions	Responsable Mise en Œuvre	Résultats Attendus	Période de la M.O						Coût M.O (Dollar US)			
					2023	2024	2025	2026	2027	ILD7.1	Sources de finance			
Objectif n°1														
Dynamiser les accords de coopération interuniversitaire et de partenariat dans la région africaine	Action 1 : Développer les conventions de coopération régionale	SA1 : Réviser les accords de coopération interuniversitaire sous régionale	Service des relations extérieures de l'UGANC	5 Accords existants adaptés à l'actualité, nouvel élan pris									5000,00	
		SA2 : Prendre contacts et organiser des visites et/ou missions avec les universités des pays limitrophes et au-delà	Service des relations extérieures de l'UGANC	4 Universités des pays voisins visités, pourparters engagés, projets d'accords entamés									10000,00	10000,00
		SA3 : Organiser des missions d'évaluation d'impact des accords de coopération déjà signés en vue de les consolider dans les pays des universités partenaires	Service des relations extérieures de l'UGANC	5 Accords existants évalués, bilan de leur impact sur l'université établi									5000,00	
		SA1 : Élaborer un plan de prospection des institutions régionales et des entreprises et signer des accords de coopération avec elles	Comité de Pilotage	1 Plan de prospection sur les institutions, entreprises et ONG régionales disponible, accords signés avec elles									NA	NA
	Action n°2 : Développer des partenariats avec des institutions, entreprises et ONG dans la sous-région	SA1 : Mettre en place des comités paritaires des accords déjà établis	Comité de Pilotage/ Service des relations extérieures de l'UGANC/ Facultés, Instituts et Centres	5 Comités paritaires de suivi des accords déjà signés mis en place									10000,00	
	Action n°3 : Vulgariser les contenus des accords déjà établis	SSA1 : Mettre en œuvre les activités des accords déjà établis	Service des relations extérieures de l'UGANC/ Facultés, Instituts et Centres	Au moins une activité réalisée par accord déjà signé										
Sous-Total Objectif n°1											15000,00	25000,00		

Objectifs	Actions	Sous-Actions	Responsable Mise en Œuvre	Résultats Attendus	Période de la M.O						Coût M.O (Dollar US)	
					2023	2024	2025	2026	2027	Sources de finance		
											ILD7.1	UGANC
Favoriser les échanges et la mobilité interuniversitaire dans la région africaine	Action n°1 : accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et du personnel administratif	SA1 : Dynamiser la sous-section en charge des questions de mobilité et échanges avec les universités partenaires SA2 : Instituer un fonds dédié à la mobilité et aux échanges des étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs SA3 : Organiser des missions d'enseignement et de recherche dans les institutions d'enseignement et de recherche visées à l'action n°1 de l'objectif 1	RECUST/Comité de Pilotage	Le Responsable de la sous-section mobilité/échanges du RECUST nommé, sous-section active							NA	NA
			Comité de Pilotage	1 Fonds de mobilité/échanges créé, moyens mis à disposition du fonds							15000,00	20000,00
			Comité de Pilotage	L'Outil de veille mis en place, veille assurée							NA	NA
			Comité de Pilotage	1 fenêtre d'information créée							NA	NA
	Action n°2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales et internationales	SA1 : Assurer une veille stratégique sur les opportunités de bourses de mobilité en Afrique SA2 : Créer une fenêtre d'informations et d'échanges sur les offres de bourses de mobilité/échanges disponibles au plan régional SA3 : Initier la signature de conventions d'attribution de bourses de mobilité/échanges régionale avec des partenaires visés aux 1.1.1. et 1.1.2 de l'objectif n°1	Comité de Pilotage/Rectorat	10 conventions relatives à la mobilités signées								
Sous-Total Objectif n°2											30000,00	20000,00

Objectifs	Actions	Sous-Actions	Responsable Mise en Œuvre	Résultats Attendus	Période de la M.O						Coût M.O (Dollar US)		
					2023	2024	2025	2026	2027	Sources de finance			
Objectif n°3													
Favoriser le développement de programmes régionaux de formation et de recherche	Action unique : Promouvoir les programmes de formation et de recherche ciblés	SA1 : Sensibiliser et soutenir la participation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université aux concours d'agrégation du CAMES	Comité de Pilotage/Facultés	L'UGANC soutient financièrement de 10 candidats aux concours d'agrégation du CAMES							20000,00	UGANC	
		SA2 : Modéliser un mécanisme administratif de régionalisation des formations dans les spécialités qui attirent le plus d'étudiants étrangers (comme par exemples les masters en infectiologie et en santé publique)	Comité de Pilotage/Rectorat/Facultés	L'UGANC met en place son mécanisme de régionalisation de formations de spécialisations							2000,00		
		SA3 : Adhérer aux offres de formation régionales disponibles sur l'environnement et les énergies renouvelables ou en créer en collaboration avec des universités partenaires	Comité de Pilotage/Rectorat/Facultés	L'UGANC adhère à au moins 2 réseaux régionaux de formation et de recherche							10000,00	10000,00	
Adhérer aux offres de formation régionales disponibles sur la conservation de la biodiversité dans les régions de savane ou en créer en collaboration avec des universités partenaires											10000,00		32000,00
Sous-Tatal Objectif n°3											10000,00		32000,00

Objectifs	Actions	Sous-Actions	Responsable Mise en Œuvre	Résultats Attendus	Période de la M.O					Coût M.O (Dollar US)	
					2023	2024	2025	2026	2027	Sources de finance	
Objectif n°4											
Accroître la visibilité et l'attractivité de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry en Afrique	Action n°1 : Mettre en œuvre un plan de communication institutionnelle sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats		Comité de Pilotage	1 plan de communication sur les formations et activités de recherche et un plan de com sur les coopérations interuniversitaires sont disponibles						NA	5000,00
	Action n°2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales		Comité de Pilotage/Rectorat	15 enseignants et chercheurs de l'UGANC prennent part à 5 manifestations scientifiques et culturelles en Afrique						15000,00	
	Action n°3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (journées scientifiques, colloques, séminaires...)		Comité de Pilotage/Rectorat	6 manifestations scientifiques organisées à et par l'UGANC						30000,00	25000,00
	Action n°4 : Soumettre l'institution et les offres de formation à l'accréditation et l'habilitation internationales		Comité de Pilotage/CIAC	Habilitation et accréditation internationales de l'UGANC obtenues							1000000,00
Sous-Total Objectif n°4										30000,00	145000,00
Objectifs	Actions	Sous-Actions	Responsable Mise en Œuvre	Résultats Attendus	Période de la M.O	Coût M.O (Dollar US)					
						Sources de finance					

OBJECTIF 5							2023	2024	2025	2026	2027	ILD7.1	UGANC				
Promouvoir et soutenir l'intégration des étudiants étrangers dans la vie universitaire							Action unique : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants étrangers	SA1 : Ouvrir un guichet spécial dédié à l'accueil et aux formalités d'inscription des étudiants étrangers		Comité de Pilotage/Rectorat	Le guichet spécial dédié aux étudiants étranger est disponible à l'UGANC						1000,00
								SA2 : Institer une journée d'accueil des étudiants étrangers		Comité de Pilotage/Rectorat	Les journées d'accueil des étudiants étrangers sont instituées et régulièrement organisées					10000,00	
								SA3 : Ouvrir un centre intégré d'apprentissage des langues étrangères et de la langue française		Comité de Pilotage/Rectorat	Le centre intégré d'apprentissage des langues étrangères est créé					15000,00	
								SA4 : Initier des conventions de stages/emplois pour les étudiants étrangers avec les entreprises/sociétés partenaires locales		Comité de Pilotage/Rectorat	Quelques entreprises et ONG établies à Conakry sont impliquées dans la gestion des étudiants étrangers					5000,00	
								SA5 : Impliquer les conseils communaux (mairies) pour faciliter l'intégration des étudiants/apprenants non nationaux		Comité de Pilotage/Rectorat	Les communes de Conakry sont associées à l'intégration de étudiants étrangers					2000,00	
								SA6 : Offrir des logements adéquats aux étudiants étrangers au sein de l'UGANC		Service des relations extérieures/COU/CEA-PCMT	Des logements adéquats sont disponibles à l'UGANC pour les étudiants étrangers					120000,00	
Sous-Total Objectif n°5													15000,00	138000,00			
TOTAL GENERAL (Σ des sous-totaux des objectifs 1, 2, 3, 4 et 5)														1000000,00	360000,00		

Annexe 01 : Présentation de l'offre de Formation de l'Université

FACULTE	PROGRAMME	DIPLOME	
INSTITUT POLYTECHNIQUE	Génie Chimique	LICENCE EN INGENIERIE GENIE CHIMIQUE	
	Génie Civil	LICENCE EN INGENIERIE GENIE CIVIL	
	Génie Electrique	LICENCE EN INGENIERIE GENIE ELECTRIQUE	
	Génie Mécanique	LICENCE EN INGENIERIE GENIE MECANIQUE	
	Génie Electronique	LICENCE EN INGENIERIE GENIE ELECTRONIQUE	
	Génie Informatique	LICENCE EN INGENIERIE GENIE INFORMATIQUE	
		LICENCE EN INGENIERIE GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	
	Génie Industriel et Maintenance	LICENCE EN INGENIERIE CONTROLÉ INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE (EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE)	
		Chimie	LICENCE ES SCIENCES CHIMIQUES
	FACULTE DES SCIENCES	Mathématiques	LICENCE ES SCIENCES MATHÉMATIQUES
LICENCE ES SCIENCES MATHS-INFORMATIQUE			
Physique		LICENCE ES SCIENCES PHYSIQUES	
		LICENCE ES SCIENCES BIOLOGIE	
Biologie	LICENCE ES SCIENCES BIOLOGIE MEDICALE		
	LICENCE ES SCIENCES BIOCHIMIE		

AKK

<p style="text-align: center;">FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE</p>	<p>Doctorat d'Etat de médecine</p>	<p>DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE</p>
	<p>Doctorat d'Etat en pharmacie</p>	<p>DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE</p>
	<p>Doctorat d'Etat en Chirurgie dentaire</p>	<p>DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE</p>
	<p>Sciences Infirmières, Obstétricales et Paramédicales</p>	<p>LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFIRMIER D'ETAT</p>
		<p>LICENCE PROFESSIONNELLE EN SAGES-FEMMES ET MAÏEUTICIENS</p>
		<p>LICENCE PROFESSIONNELLE EN TECHNICIEN DE LABORATOIRE</p>
		<p>LICENCE PROFESSIONNELLE PREPARATEUR EN PHARMACIE</p>
		<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN CHURURGIE GENERALE ET VISCERALE</p>
		<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE</p>
		<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN UROLOGIE</p>
<p>Formations Spécialisées (DES) ou Postuniversitaires</p>	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN PNEUMOLOGIE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE INTERNE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE LEGALE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN DERMATOLOGIE-VENEREOLOGIE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN NEPHROLOGIE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN OPHTALMOLOGIE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN CARDIOLOGIE</p>	
	<p>DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES EN MEDECINE DE FAMILLE</p>	

		LICENCE PROFESSIONNELLE EN ANESTHESIE-REANIMATION
		DIPLOME EN SANTE GLOBALE (Interuniversitaire)
	Formations complémentaires et de Courte durée	DIPLOME EN ASSURANCE QUALITE DES SERVICES DE SANTE (Interuniversitaire)
		LICENCE EN DIABETOLOGIE, NUTRITION ET PROMOTION DE LA SANTE
CENTRE INFORMATIQUE	Développement Logiciel	LICENCE ES SCIENCES INFORMATIQUE
	Technologie de l'information et de la communication	
	Transport Ferroviaire	LICENCE EN INGENIERIE TRANSPORT FERROVIAIRE
INSTITUT DES CHEMINS DE FER	Matériel Roulant Ferroviaire	LICENCE EN INGENIERIE MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE
	Ingénierie Ferroviaire	LICENCE EN INGENIERIE FERROVIAIRE
	Communication et Signalisation Ferroviaire	LICENCE EN INGENIERIE COMMUNICATION ET SIGNALISATION FERROVIAIRE
	MACBA	Master de Chimie-Biologie Appliquée
	MAMATH	Master de Mathématiques
ECOLE DOCTORALE SCIENCES ET TECHNIQUES (EDST)	MAGEP(SI)	Master de Génie Energétique et des procédés (Sciences de l'ingénieur)
	MAGE(SI)	Master de Génie Electrique (Sciences de l'ingénieur)
	MAI	Master en Informatique
	GFD - SEE	Doctorat en Systèmes Energétiques et Environnement (Ph.D)

	GFD - CH	Doctorat en Sciences Chimiques (Ph.D)
	GFD - SM	Doctorat en Sciences Mathématiques (Ph.D)
	GFD - GEP (SI)	Doctorat en Sciences de Génie Energétique et des Procédés (Ph.D)
	GFD - GE (SI)	Doctorat en Sciences de Génie Electrique (Ph.D)
ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE LA VIE, DE LA SANTE L'ENVIRONNEMENT (EDSVSE) ET DE	MASAP(EDSVSE)	Master en santé publique
	MAMBI(EDSVSE)	Master en microbiologie-Immunologie
	MASE(CERE-EDSVSE)	Master en sciences de l'Environnement
	MA-TRAVAPPRON (Institut de Dubréka-EDSVSE)	Master Transformation et Valorisation des Produits Naturels
	GFD - STB (UGANC)	Doctorat en Sciences et Techniques Biologiques (Ph.D)
	GFD - SE (CERE)	Doctorat en Sciences de l'Environnement (Ph.D)
	GFD - SP (CEA - UGANC)	Doctorat en Santé Publique (Ph.D)
GFD - SM - UGANC	Doctorat en Sciences Médicales (Ph.D)	
GFD - PMMT - Institut de Dubréka	Doctorat en Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Ph.D)	
GFD - SP (CEA - UGANC)	Doctorat en Prévention et Contrôle des Infections (Interuniversitaire)	



Le Recteur

Pr Alpha Kabinet KEITA

Alpha Kabinet Keita



Université Gamal Abdel Nasser
de Conakry

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

- Email: info@uganc.edu.gn
- Tél: (+224) 625 66 35 90
- BP : 1147 Conakry

DECISION N°/2023/ 043 /UGANC/RECT
PORTANT MISE EN PLACE DU COMITE DE PILOTAGE DE LA STRATEGIE
REGIONALE DE L'UNIVERSITE GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

- Vu** Le Décret N°D/062/2013/PRG/SGG du 03 avril 2013, portant gouvernance des Institutions Publiques d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Vu** Le Décret N°175/PRG/SGG du 27 septembre 1989, portant Statuts des Universités de Conakry et de Kankan ;
- Vu** Le Décret N°0094/PRG/SGG du 10 février 2022, portant nomination de hauts cadres au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;

Article 1^{er} : Le comité technique dénommé « Comité de Pilotage de la Stratégie Régionale de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, ci-après le "COMITE" », est créé conformément aux dispositions de la présente décision.

Le COMITE est chargé de :

- élaborer la stratégie régionale de l'Université ;
- organiser l'atelier de validation de la stratégie régionale de l'Université ;
- assurer le suivi des activités en rapport avec la stratégie régionale de l'Université.

D'une manière générale, il est chargé de piloter tout le processus lié à la stratégie régionale durant le cycle de sa vie.

Article 2 : Composition

Le COMITE se compose des représentants des services ci-après de l'administration centrale de l'Université, du représentant des enseignants et du représentant des étudiants.

Les représentants des services, des enseignants et des étudiants visés à l'alinéa précédent du présent article sont affectés au COMITE dans les fonctions ci-dessus :

- **Présidente** : la Directrice du RECUST
- **Rapporteur** : le Conseiller Juridique
- **Membres** :
 1. Le Directeur de la CIAQ
 2. La Directrice de l'Administration de la Cité ;
 3. Le Secrétaire Général du syndicat des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Université ;
 4. Le Président du conseil des étudiants de l'Université.

Article 3 : La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et produite pour toute fin utile que de droit.

Conakry, le 02 MAI 2023

Le Recteur



Dr Alpha Kabinet KEITA